

14 juin 2013 -17:50

Appartient à Conseil des ministres du 14 juin 2013

Engagement de la troisième tranche de la participation belge à la 16e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Sur proposition du ministre des Finances Koen Geens et du ministre de la Coopération au développement Jean-Pascal Labille, le Conseil des ministres a décidé de liquider la troisième tranche de la participation de la Belgique à la seizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA-16).

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui porte sur l'engagement, la liquidation et le paiement de la troisième tranche de la contribution belge à la seizième reconstitution des ressources de l'IDA, à charge du budget 2013. La reconstitution des ressources s'étale de 2011 à 2014. La troisième tranche s'élève à 119.500.000 euros.

La part traditionnelle et officielle de la Belgique correspond à 1,55 % des contributions des donateurs. La contribution totale de la Belgique à la seizième reconstitution des ressources de l'IDA (en ce compris sa participation à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale) s'élève à 414,93 millions d'euros.

L'Association internationale de développement est une filiale du Groupe de la Banque mondiale. Celle-ci a été créée en 1960 pour soutenir le développement économique et social des pays le plus pauvres par l'octroi de crédits avantageux et de dons. L'Association internationale de développement a pour objectif principal la lutte contre la pauvreté, conformément aux "objectifs de développement millénaire" des Nations Unies. L'Association procède régulièrement, en principe tous les trois ans, à une reconstitution de ses ressources.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances,
chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Jean-Pascal Labille, ministre des
Entreprises publiques et de la Coopération au
développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000Bruxelles
Belgique
02 501 83 11